

Convention de partenariat Institut français, Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole

Objet : Procès-verbal des projets retenus lors des commissions du 4 juillet 2025 et du 19 décembre 2025

I- Présentation du programme Institut français + Mairie de Toulouse + Toulouse Métropole

L'Institut français, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole ont conclu une convention d'une durée de 3 ans pour la période 2024-2026 pour accompagner des projets émanant directement d'acteurs et opérateurs culturels et artistiques du territoire toulousain et s'inscrivant dans une dynamique d'ouverture au monde.

II- Orientations retenues pour la période 2024-2026

Le partenariat accompagne des projets entrant dans les axes ci-dessous :

- **La culture scientifique, technique et industrielle** : développer les actions internationales des structures et opérateurs du territoire toulousain en lien avec le réseau culturel français et ses partenaires. Ces projets pourront prendre différentes formes : débats d'idées, conférences, rencontres professionnelles, expositions... ;
- **Le cirque** : structuration et développement à l'international de la filière circassienne toulousaine.
- **Renforcement sur le versant international des manifestations et temps forts mis en œuvre par l'un ou l'autre des partenaires.**

III- Critères d'éligibilité

Les critères d'éligibilité retenus sont les suivants :

Pour les porteurs de projet :

- . Capacité à porter le projet (motivation, sérieux, crédibilité, expérience, formation, ingénierie de montage de projet...) ;
- . Capacité à financer le projet à l'international (trésorerie disponible et suffisante, capacité à mobiliser des aides publiques et privées, implication financière des partenaires étrangers) ;
- . Proposition d'une haute qualité de pratique ;
- . Implication sur le territoire toulousain et action culturelle en direction des publics ;
- . Reconnaissance par les acteurs culturels professionnels (locaux, régionaux et nationaux) et intégration dans un ou des réseau(x) professionnel(s).

Pour les formats de projet :

- . Projet de diffusion : dans une logique de responsabilité environnementale, les mobilités doivent être pensées pour occasionner des rencontres professionnelles et des échanges avec les publics locaux. Les actions basées sur de la réciprocité, s'inscrivant dans la durée et porteuses de développement pour le porteur de projet sont privilégiées ;
- . Collaborations entre équipes / structures culturelles et artistiques de la MAIRIE DE TOULOUSE et TOULOUSE METROPOLE et équipes / structures culturelles et artistiques étrangères : ces projets (co-créations, transmission, résidences, etc.) s'inscrivent dans une perspective d'échange et de structuration ou de pérennisation de liens à l'international ;
- . Mise en place ou accompagnement de temps forts : sont ciblés les événements qui offrent une visibilité maximale aux intervenants et équipes invités et qui mobilisent professionnels et programmateurs étrangers lors de moments spécifiques (inaugurations, rendez-vous précis tout au long de la manifestation, etc.). Une attention particulière est accordée aux événements prescripteurs, c'est-à-dire offrant une grande visibilité et facilitant les mises en réseau que ce soit à Toulouse ou à l'international ;
- . Lien avec le réseau culturel extérieur français : les porteurs de projets devront avoir informé le service culturel de l'Ambassade de France ou l'Institut français / Alliance française sur le ou les territoire(s) concerné(s).

Priorités géographiques :

- . Les priorités géographiques de l'Institut français consignées dans son Contrat d'Objectif et de Performance ;
- . Les priorités de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole :
 - Jumelages et accords de coopération de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole : Atlanta, Barcelone, Casablanca, Chongqing, Düsseldorf, Elche, Hambourg, Hanoi, Kyiv, Montréal, Oslo, Ramallah, Saint-Louis, Saragosse, Séville, Tel Aviv, Tunis.
 - Ainsi que les villes de Québec, Salvador de Bahia, Cape Town.

Par ailleurs, la prise en compte dans le projet des grands enjeux contemporains sera intégrée à l'analyse du dossier :

- . les droits culturels ;
- . l'égalité des genres ;
- . la promotion des valeurs d'émancipation et de développement respectueuses des identités ;
- . la participation citoyenne ;
- . la défense des valeurs républicaines ;
- . la question environnementale, tant dans la prise en compte de ce sujet dans les projets soutenus que dans les thématiques ou propos des projets.

IV- Composition du jury

Présidence de la commission : la présidente de l'Institut français, le Maire de Toulouse (et Président de Toulouse Métropole), représentés par :

Institut français :

- . Claire Magnac, Responsable du pôle Partenariats avec les collectivités territoriales – Direction Coopérations et Dialogues avec les sociétés ;
- . Justine Marcienne, Cheffe de projet, pôle Partenariats avec les collectivités territoriales – Direction Coopérations et Dialogues avec les sociétés.

Mairie de Toulouse / Toulouse Métropole :

- . Guillaume Ajavon, Chargé de développement culturel international, Direction du Développement Culturel, Direction Générale Culture
- La Présidence est assurée par Claire Magnac.

Le secrétariat est assuré par Justine Marcienne.

Le jury s'est réuni le 4 juillet 2025 et le 19 décembre 2025.

V- État des lieux des dossiers

2 projet a été déposé pour un montant total de 53 915€.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **AME - Amériques : 0 projet ;**
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient : 0 projet ;**
- Zone **AO - Asie et Océanie : 0 projet ;**
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien : 0 projet ;**
- Zone **DUE - Union européenne : 2 projets ;**
- Zone **EUC - Europe continentale : 1 projet.**

* Un des deux projets s'inscrit sur deux zones (DUE et EUC).

La **répartition thématique** est la suivante :

- axe culture scientifique, technique et industrielle : **0 projet ;**
- axe cirque : **2 projets ;**
- axe renforcement sur le versant international des manifestations et temps forts mis en œuvre par l'un ou l'autre des partenaires : **1 projet.**

* Un des deux projets s'inscrit dans deux axes thématiques.

VI- Synthèse des débats

Les deux dossiers étudiés entrent pleinement dans l'axe cirque du partenariat. Par ailleurs l'un d'eux intégrera la programmation de la Saison de l'Ukraine en France tout en s'inscrivant dans le contexte d'un jumelage cinquantenaire entre la ville de Toulouse et la ville de Kyiv. Les débats ont donc été consensuels.

VII- Décision de la commission

2 projets seront soutenus par la convention pour un montant total de **53 915 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **AME** - Amériques : **0 projet** ;
- Zone **ANMO** - Afrique du Nord et Moyen-Orient : **0 projet** ;
- Zone **AO** - Asie et Océanie : **0 projet** ;
- Zone **DAOI** - Afrique et Océan indien : **0 projet** ;
- Zone **DUE** - Union européenne : **2 projet** ;
- Zone **EUC** - Europe continentale : **1 projet**.

* Un des deux projets s'inscrit sur deux zones (DUE et EUC).

La **répartition thématique** est la suivante :

- axe culture scientifique, technique et industrielle : **0 projet** ;
- axe cirque : **2 projets** ;
- axe renforcement sur le versant international des manifestations et temps forts mis en œuvre par l'un ou l'autre des partenaires : **1 projet**.

* Un des deux projets s'inscrit dans deux axes thématiques.

Les projets soutenus sont les suivants :

Zone	Thématique	Pays	Intitulé des projets	Bénéficiaire	Montant du soutien IF en €
DUE	Cirque	Espagne, Portugal, Suède	Développements internationaux 2025 : Circo de sur a sur, laboratoire de recherche dramaturgique et Nuit du cirque au Portugal, Laboratoire de recherche à Stockholm	La Grainerie	30 000€

EUC / DUE	Cirque + Renforcement sur le versant international des manifestations et temps forts mis en œuvre par l'un ou l'autre des partenaires	France, Ukraine	Partenariat entre l'Esacto'Lido, Kyiv Municipal Academy of Circus and performing Arts et le Musée des Abattoirs	Ésacto'Lido, école supérieure des arts du cirque Toulouse- Occitanie	23 915€
-----------	---	--------------------	---	---	---------

Claire Magnac
 Responsable de pôle – Institut français
 Présidente de la commission



Justine Marcienne
 Cheffe de projet - Institut français
 Secrétaire de séance



Thomas HANNEBIQUE
 Secrétaire Général
 Institut français

Thomas HANNEBIQUE
 Secrétaire général


 40-42 rue de la Folie Regnault
 75011 Paris

Paris, le 19 décembre